

IC/AM
BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

DECRET N° 2023- 0574 /PRES-TRANS/PM/
MSHP portant nomination d'un Inspecteur technique
des services

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Visa n° 00475
du 11/05/2023
J. M. N. N. N.

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu** le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- Vu** le décret n° 2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2022-0518/PRES-TRANS/PM/MSHP du 20 avril 2022 portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 19 avril 2023 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur François DRABO, Mle 41 259 U, Spécialiste en santé publique, est nommé Inspecteur technique des services.

ARTICLE 2 : Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 mai 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBELA

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique

A handwritten signature in black ink, enclosed within an oval shape.

Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU